



La qualité de l'air

Territoire PPA Montpellier

Année 2018



Comité de suivi du PPA de l'aire urbaine de Montpellier



UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE INTÉGRÉ



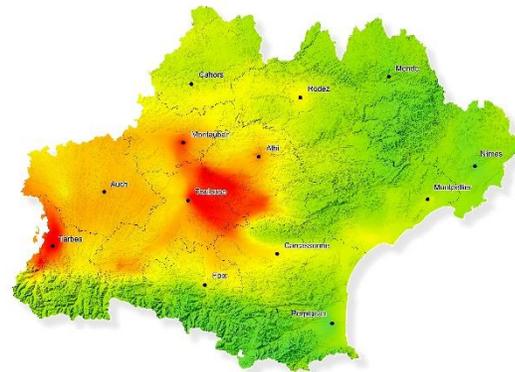
AGRICULTURE INDUSTRIE TRANSPORT



RÉSIDENTIEL TERTIAIRE

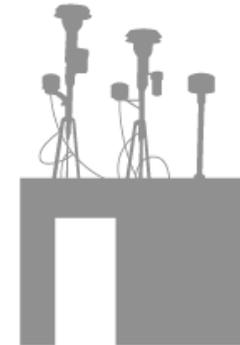
Inventaire des émissions

Estimation des quantités d'émissions de polluants issus des différents secteurs d'activité



Modélisation

Cartographie de la dispersion de la pollution en fonction des conditions météorologiques et géographiques

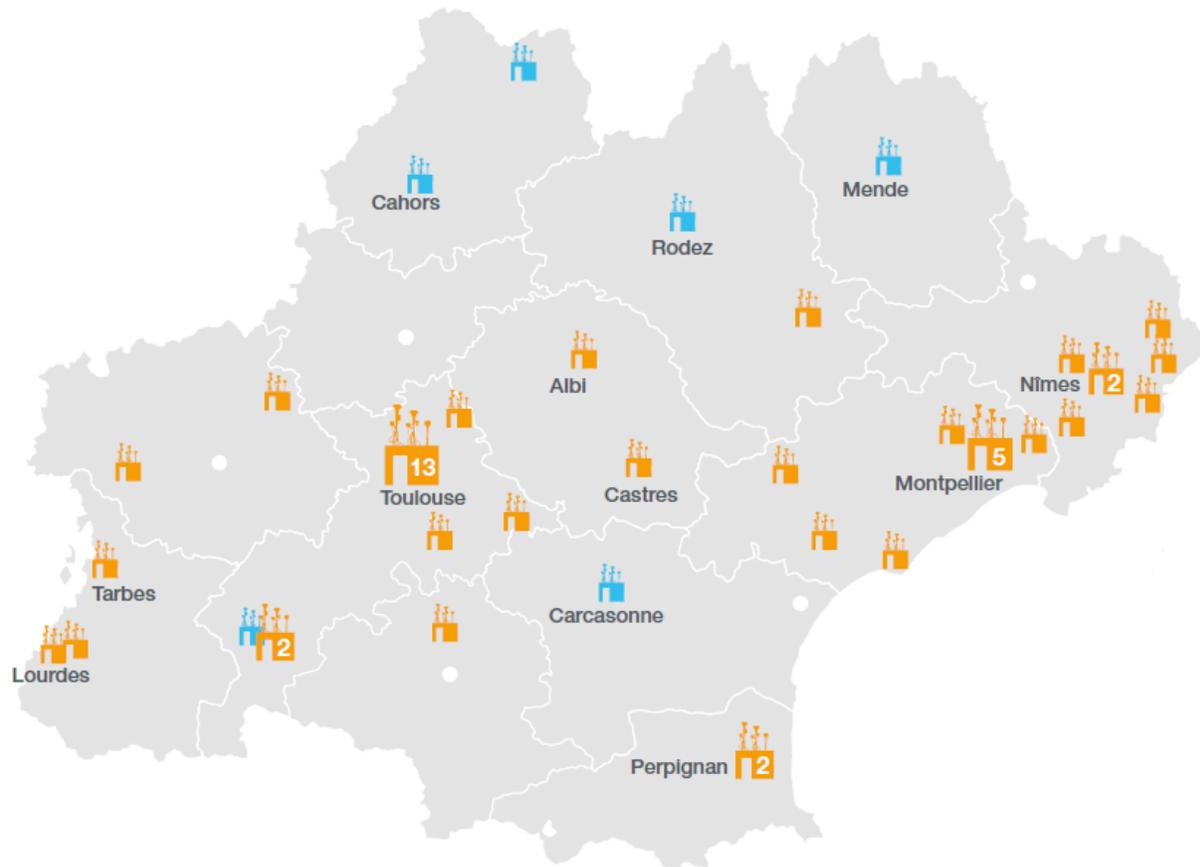


Mesures

Suivi, par stations ou par campagnes de mesures, des concentrations en polluants

Votre Observatoire régional de l'air

Atmo Occitanie



LE DISPOSITIF DE MESURES

Dispositif de mesures en 2018 :

-  Stations permanentes (46)
-  Stations annuelles (6)

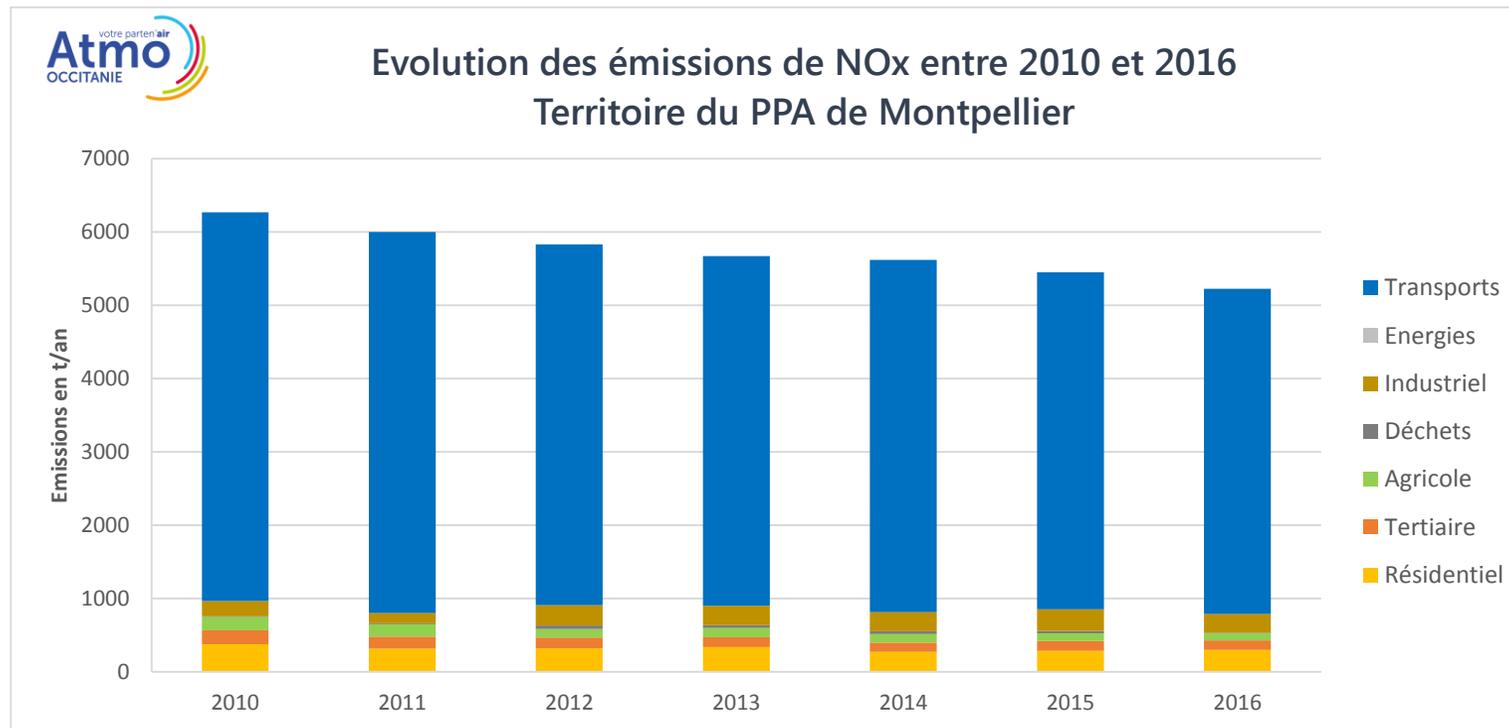
Territoire du PPA :
6 stations fixes
4 sites NO₂ par
échantillonneurs passifs



En 2018, quels polluants
émettons-nous
sur le territoire du PPA de
Montpellier ?

Evolution des émissions

NOx



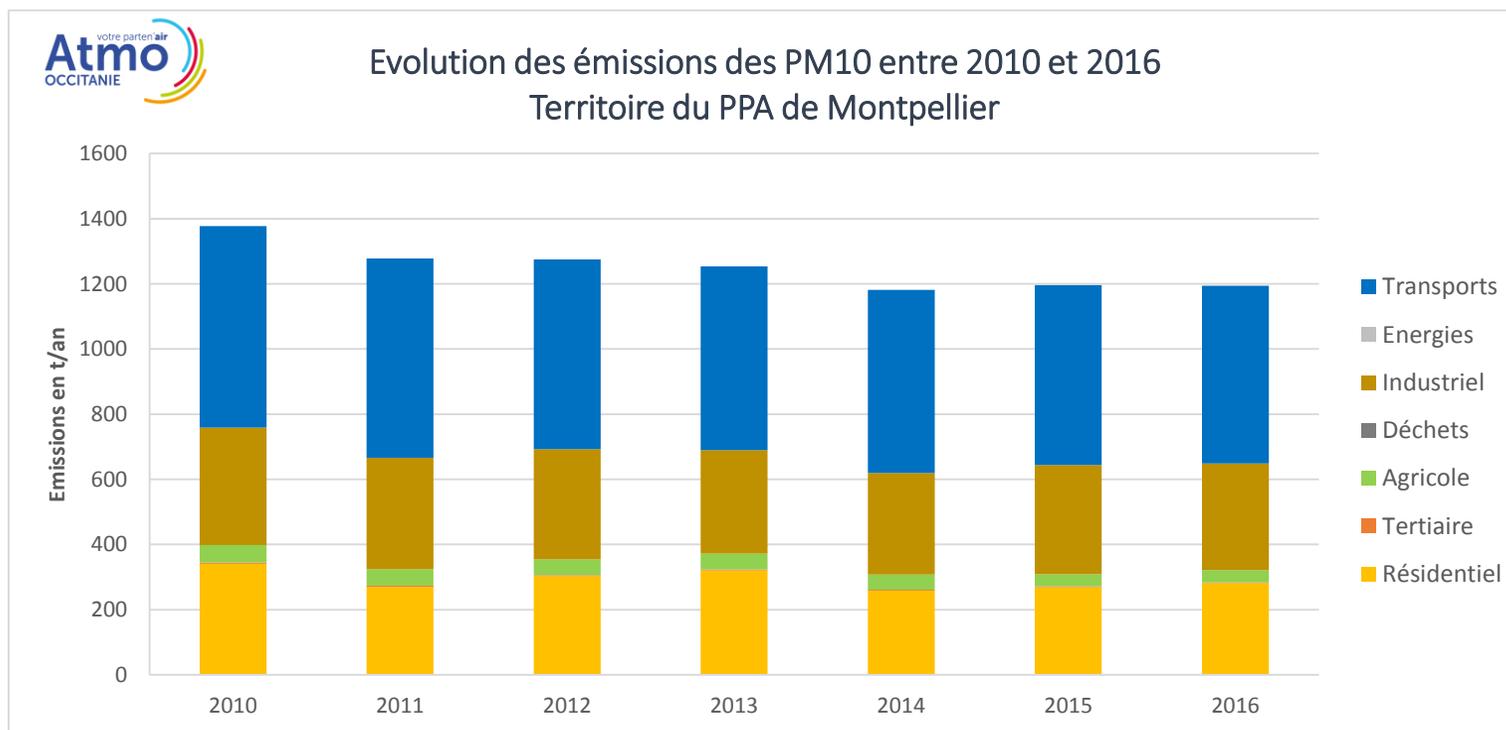
Entre 2010 et
2016

-17%

85%
des Nox
proviennent du
trafic routier

Evolution des émissions

PM10



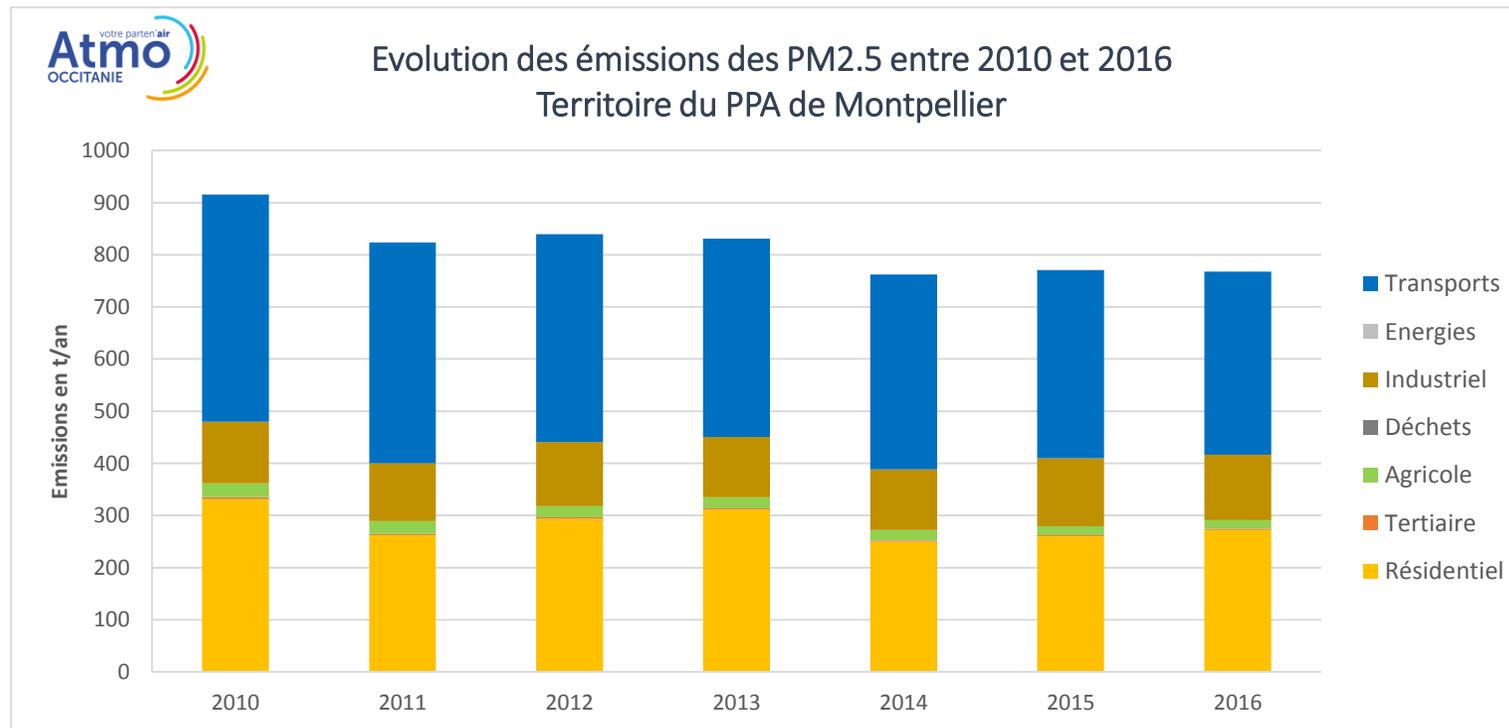
Entre 2010 et
2016

-13%

45%
des PM10
proviennent du
trafic routier
27% industriel
24% résidentiel

Evolution des émissions

PM2.5



Entre 2010 et
2016

-16%

46%
des PM2.5
proviennent du
trafic routier
35% résidentiel
16% industriel

Part des émissions

Le territoire du PPA représente :

43% des émissions totales annuelles de NOx du département de l'Hérault

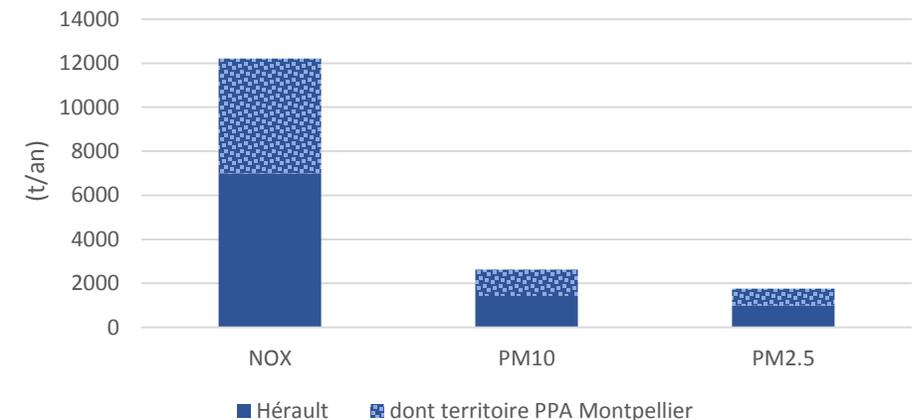
46% des émissions totales annuelles de PM10

44% des émissions totales annuelles de PM2,5

Pour **26%** du territoire

et **52%** de la population du département

Part du territoire du PPA de Montpellier sur le département de l'Hérault





En 2018, quel air respirons-nous sur le territoire du PPA de **Montpellier**?

En 2018, quel air respirons-nous

sur le territoire du PPA de Montpellier?

SITUATION DE L'OZONE

Ozone O₃

Situation vis-à-vis de la protection de la santé

Objectif de qualité

Valeur cible**



Nombre de jours dépassant 120 µg/m³ en moyenne glissante sur 8 heures

* campagne de mesure ** moyenne sur 3 ans

Stations du département Stations de comparaison

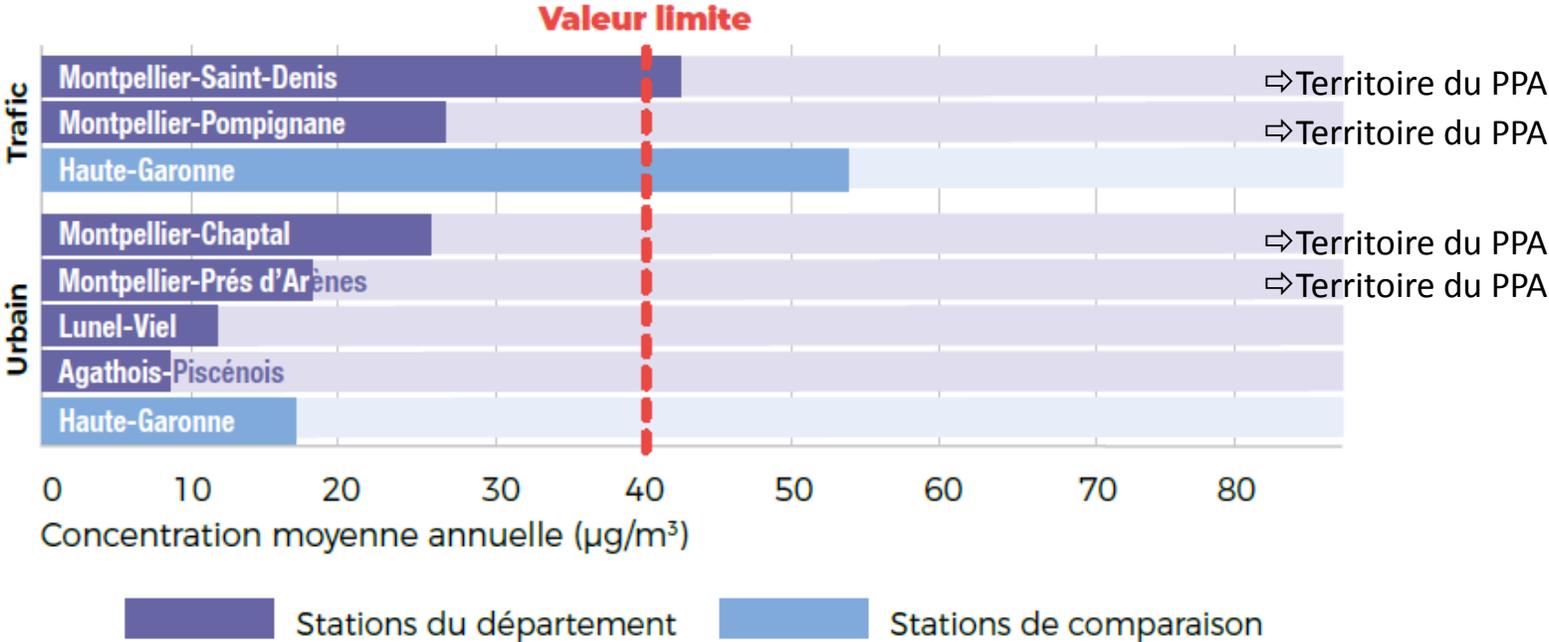
En 2018, quel air respirons-nous

sur le territoire du PPA de Montpellier?

SITUATION DU NO2

Dioxyde d'azote NO2

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



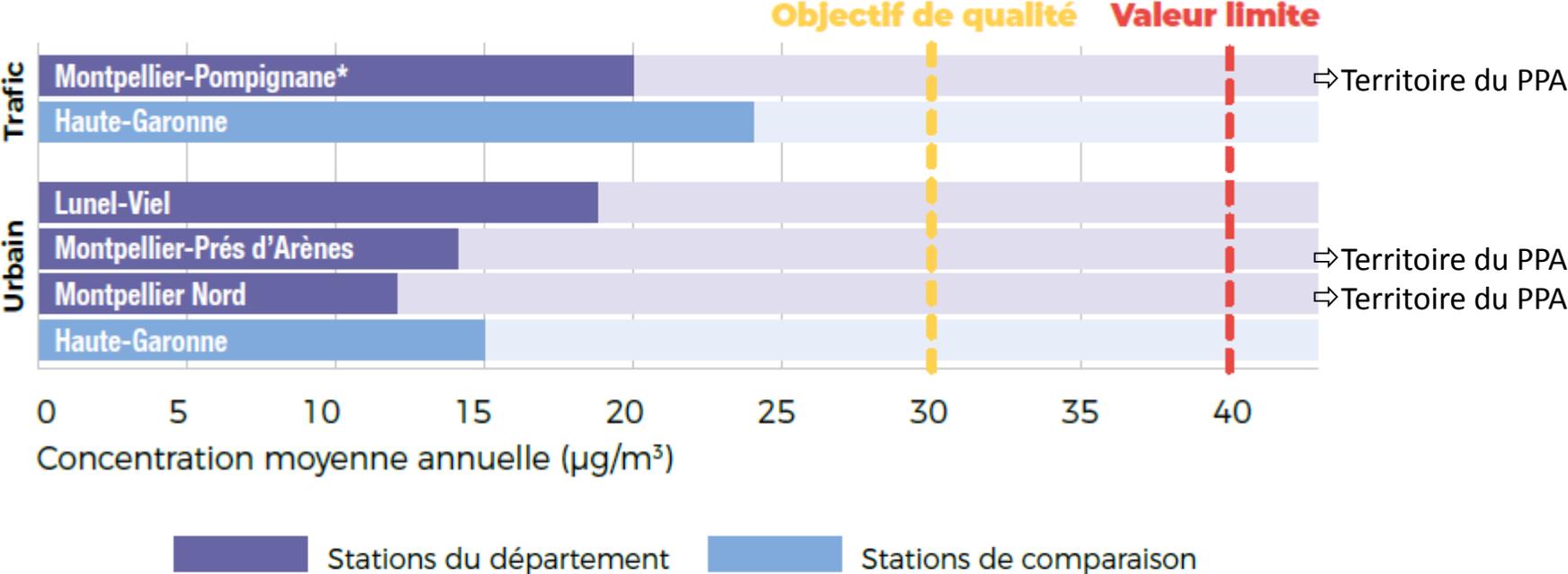
En 2018, quel air respirons-nous

sur le territoire du PPA de Montpellier?

SITUATION DES PM10

Particules PM10

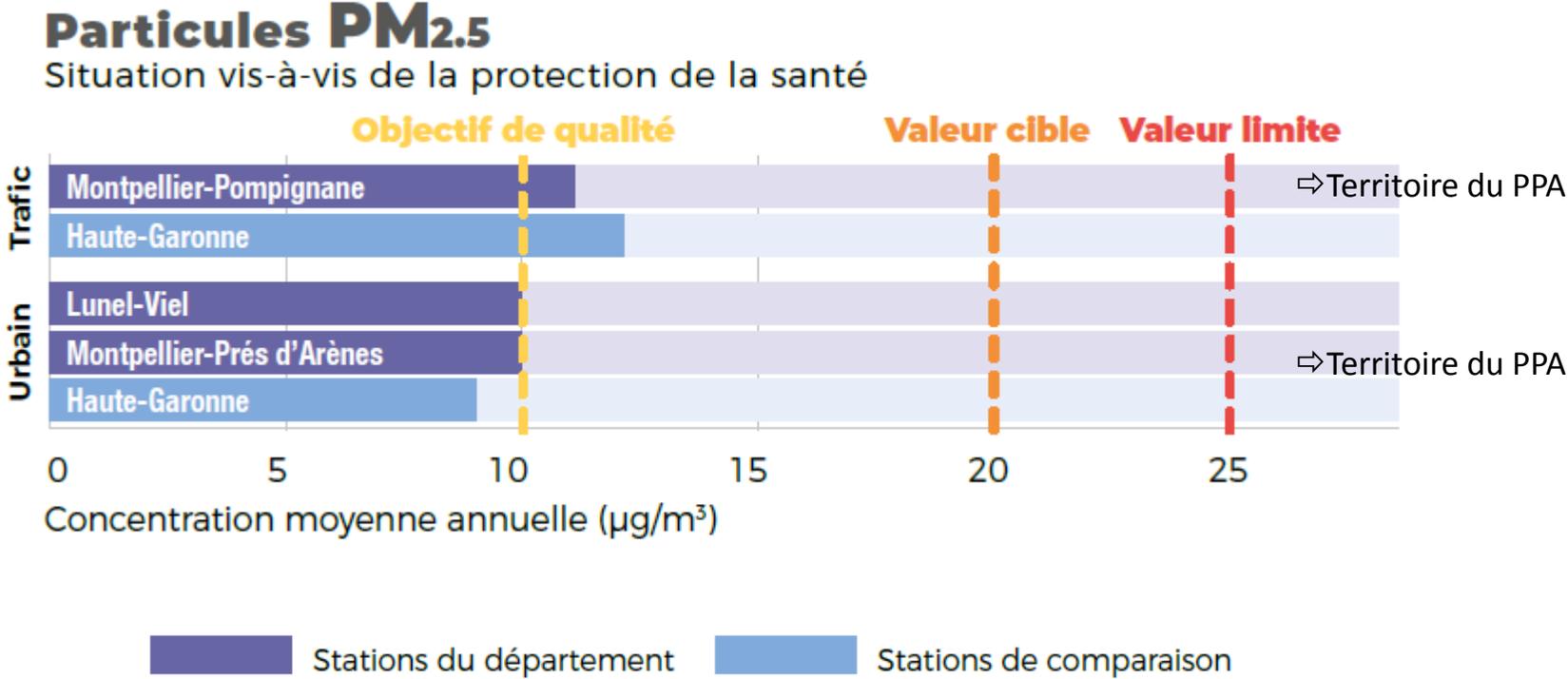
Situation vis-à-vis de la protection de la santé



En 2018, quel air respirons-nous

sur le territoire du PPA de Montpellier?

SITUATION DES PM2,5

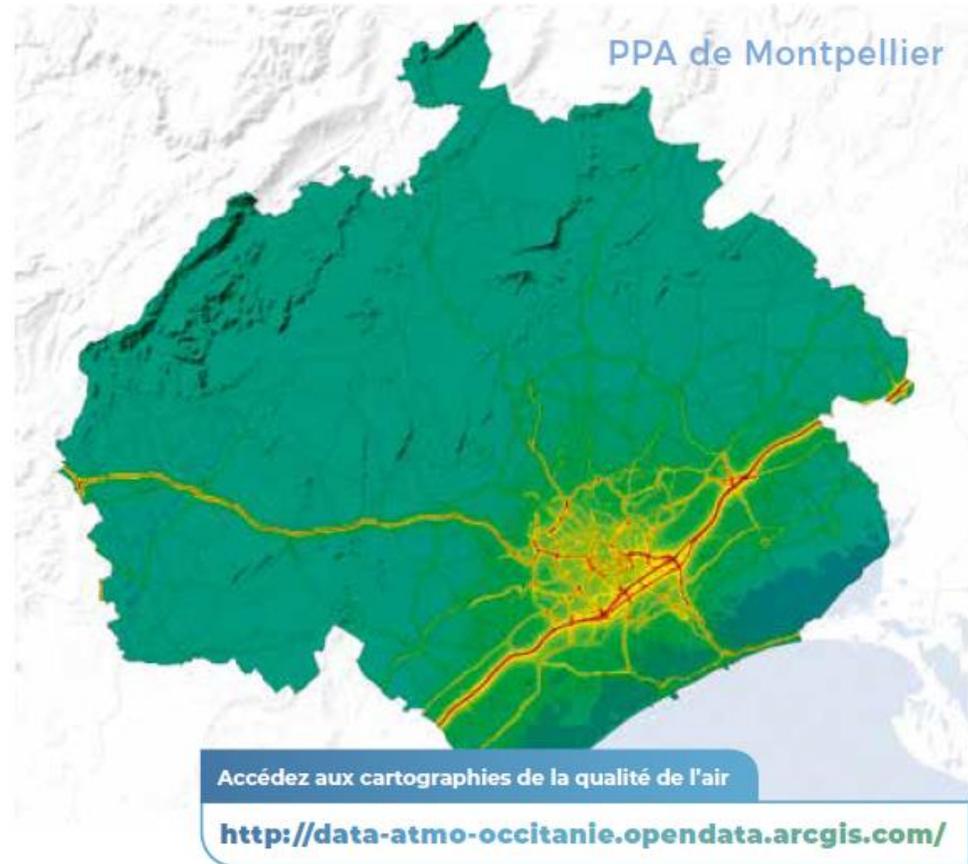
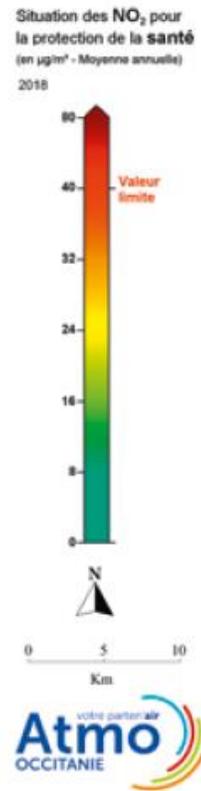


En 2018, quel air respirons-nous

sur le territoire du PPA de Montpellier?

POPULATION EXPOSÉE – NO₂

Entre 1900 et 5950 personnes sont exposées à des dépassements de la valeur limite pour la protection de la santé, sur une superficie entre 9 et 13 km²,



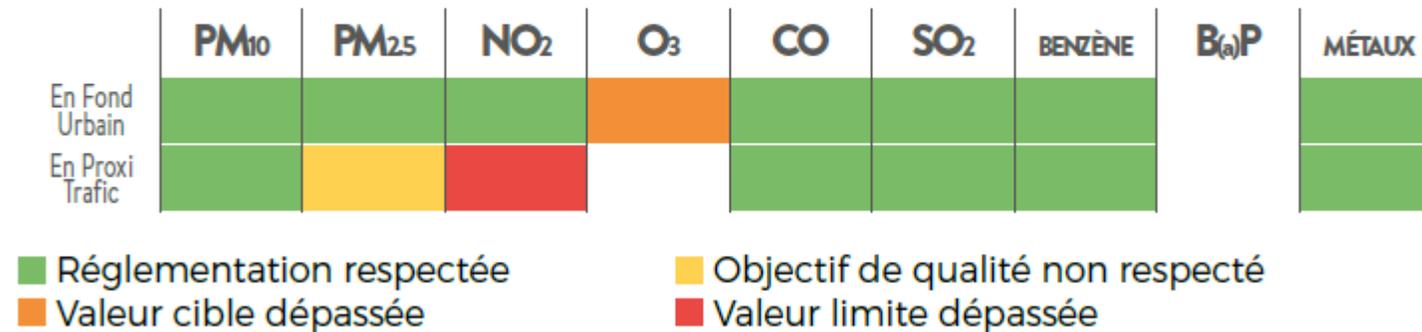
En 2018, quel air respirons-nous

Dans l'Hérault ?

L'EXPOSITION CHRONIQUE :

La qualité de l'air que nous respirons en moyenne toute l'année

Réglementation : situation du département



En 2018, quel air respirons-nous

Dans l'Hérault ?

L'EXPOSITION PONCTUELLE : Les épisodes de pollution

Nombre de jours où une procédure a été mise en œuvre

	PM10	Ozone
2016	6	2
2017	2	1
2018	0	5





Actions complémentaires





En 2018, quelles actions complémentaires

Sur le territoire du PPA?

L'AIR SOUS SURVEILLANCE

Participation au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) : évaluation et suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Étude des aménagements de l'A9 en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France

Mesures en partenariat avec l'aéroport de Montpellier Méditerranée

Campagne nationale de mesures de produits phytosanitaires dans l'air en partenariat avec l'ANSES : suivi de 80 molécules

Mesures des retombées de poussières : renouvellement de partenariats et adaptation du dispositif de mesures



En 2018, quelles actions complémentaires

Sur le territoire du PPA?

PERSPECTIVES 2019

Cartographier l'exposition annuelle des populations au dioxyde d'azote (NO₂) à Montpellier.

Redéfinir le partenariat avec Métropole Montpellier Méditerranée concernant les dispositifs mis en œuvre au suivi de la qualité de l'air.

Évaluer les émissions de polluants et gaz à effet de serre sur la plateforme aéroportuaire de Montpellier.

Réaliser des mesures complémentaires à Lansargues pour y évaluer l'impact de l'incinérateur des déchets de Lunel-Viel.



En 2018, quelles actions complémentaires

Sur le territoire du PPA?

PERSPECTIVES 2019

Accompagner les collectivités dans le suivi de leur **Plan Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)**.

Optimiser le dispositif permanent de surveillance avec l'arrêt des mesures de particules PM10 sur la station « Montpellier-Nord Périurbain ».

Réaliser des mesures de NO₂ sur la métropole montpelliéraine afin de réorganiser le dispositif de suivi et améliorer la cartographie de la pollution.

Poursuite de l'étude de l'impact des haies végétalisées à proximité de l'A9 en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France



Merci de votre attention
